

### **Quatre Français sur dix craignent le vol d'identité**

#### **Internet**

Posté par : JulieM

Publié le : 25/5/2022 13:00:00

De nombreux internautes français sont préoccupés (31%), voire très inquiets (9%), d'être victimes d'un vol d'identité. La majorité craint que des inconnus puissent faire des achats (52%) avec leur argent.

Dans le cas d'une usurpation d'identité, les criminels accèdent aux comptes en ligne et agissent au nom de leurs victimes.

De nombreuses personnes interrogées craignent que des inconnus signent des contrats en leur nom (37 %), que des escrocs utilisent l'identité volée pour ouvrir de nouveaux comptes (36 %) et que des informations les plus privées tombent entre des mains étrangères ou soient rendues publiques (28 %).

Tels sont les résultats d'un sondage représentatif commandé par le fournisseur de messagerie GMX.

#### **Besoin de rattrapage en matière de sécurité des mots de passe**

Il est urgent de rattraper le retard en matière d'utilisation de mots de passe : 34 % des utilisateurs d'Internet en France utilisent dans leurs mots de passe des informations personnelles telles que les dates de naissance de la famille, des partenaires ou des amis (13%), les dates importantes comme les anniversaires (11 %) ou le nom de l'animal domestique (8%).

Les noms des enfants, du partenaire ou de la partenaire (7 %) sont également une source de mot de passe populaire. Beaucoup de ces informations sont souvent disponibles sur les plateformes de médias sociaux, de sorte que les mots de passe peuvent être facilement devinés.

« L'usurpation d'identité est un véritable cauchemar pour de nombreux internautes. Il convient d'accorder une attention particulière à son compte de messagerie, car il permet de se connecter à la plupart des services et de réinitialiser les mots de passe. »

Outre un mot de passe fort et unique pour chaque service, il faut également activer l'authentification à deux facteurs », explique Jan Oetjen, directeur général de GMX.

Après l'activation d'une authentification à deux facteurs (2FA), le mot de passe ne suffit plus pour se connecter au compte Internet. Lors de la connexion, il faut en outre indiquer un autre facteur d'authentification auquel seul le propriétaire du compte peut avoir accès.

La plupart du temps, ce deuxième facteur est un code numérique unique, reçu par exemple par SMS ou généré dans une application pour smartphone.

Concernant la méthode : les données utilisées reposent sur un sondage en ligne réalisé par YouGov Deutschland GmbH auprès de 1 005 personnes en France entre le 04 et le 05 mai 2022. Les résultats ont été pondérés et sont représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus.